

Fiche mode opératoire



Signalements - Alertes Sapin II

Code du mode opératoire

LES FAITS SIGNALES ENTRENT DANS LE CHAMP DE LA PROCEDURE
(Recevable)

Date de création

Par

Mise à jour

30/05/2023

Canopée

QUI	Fait QUOI	COMMENT	QUAND (Si mesurable)
Lanceur d'alerte	Dépose une alerte sur la plateforme Alertcys	www.alertcys.io	
Alertcys	Envoie un avis de réception	AR automatique	Immédiat
Alertcys	Un médiateur d'Alertcys prend contact avec le Lanceur d'alerte, pour qualifier son signalement et répondre à ses questions		Sous 1 semaine
Alertcys	Alertcys produit un 1er avis sur la recevabilité de l'alerte	Envoi d'un email au Référent & informations sur alertcys.io	
Référent Alerte	Analyse l'avis émis par Alertcys. Peut saisir le Comité éthique	Simple courriel ou réunion	
Référent Alerte et/ou Comité éthique Canopée	Analyse la recevabilité de l'alerte et rend un avis circonstancié de recevabilité Entame la phase d'appréciation du bien-fondé de l'alerte	PV signé de l'ensemble des membres en cas de saisine du Comité éthique	
Référent Alerte	Informe la personne visée par l'alerte des données la concernant afin de lui permettre de s'opposer, sur des motifs légitimes, au Recueille les observations écrites ou orales de la personne mise en cause. En fait un retour ANONYME au comité éthique	Courrier remis en main propre ou LRAR Rencontre ou visio	
Référent Alerte et/ou Comité éthique Canopée	<div style="text-align: center;"> <p>valide le bien fondé de l'alerte</p> <p>OUI NON</p> <p>Formalise ses conclusions argumentées et les transmet au DG Emet un avis circonstancié qu'il transmet au DG</p> </div>	PV signé de l'ensemble des membres si Comité éthique	
Le Directeur Général	<div style="text-align: center;"> <p>Partage l'analyse du bien fondé Partage l'analyse du bien fondé</p> <p>OUI NON OUI NON</p> <p>Engage les procédures qu'il estime nécessaires Informe le lanceur d'alerte</p> </div>	Notification motivée	Dans les 3 mois à compter du dépôt de l'alerte